À [Ville de signature], le [date]

ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre : le cédant [Prénom et nom du cédant], demeurant [Adresse du cédant] ; et le cessionnaire [Prénom et nom du cessionnaire], demeurant [Adresse du cessionnaire].

Article 1 - Société. La société [Dénomination de la société], [Forme et capital (ex. : SARL au capital de 10 000 euros)], dont le siège social est : [Siège social], immatriculée : [Immatriculation (ex. : RCS Lille, numéro d'identification)]

Article 2 - Titres cédés. Le cédant, qui déclare en être plein propriétaire, cède au cessionnaire, qui l'accepte, le nombre de titres suivant : [Nombre de parts ou d'actions cédées (ex. : 50 parts sociales)]

Numéros des titres cédés : [Numéros des titres (facultatif)]

Article 3 - Prix. La cession est consentie au prix suivant : [Prix de cession (ex. : 25 000 euros)]. Modalités de paiement : [Modalités de paiement]

L'agrément a été obtenu le [Date de la décision d'agrément (si obtenue)].

Article 4 - Agrément. Les parties déclarent que la cession n'est pas soumise à agrément, sous réserve des clauses des statuts.

Article 5 - Date d'effet. La cession prend effet le [Date d'effet de la cession]. À compter de cette date, le cessionnaire est propriétaire des titres cédés et exerce les droits qui y sont attachés.

Article 6 - Formalités. L'acte est établi en autant d'exemplaires que de parties. Il est enregistré dans le mois suivant sa date. Pour être opposable à la société, un original est déposé au siège social contre attestation du gérant (ou l'acte est signifié) ; il ne devient opposable aux tiers qu'après ces formalités et la publication des statuts modifiés au registre du commerce et des sociétés. La mise à jour des statuts ainsi que la déclaration au guichet des formalités d'entreprises sont accomplies dans le mois.

[Prénom et nom du cédant] (cédant) et [Prénom et nom d

Modèle gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/cession/parts-sociales/